

Organisateurs : Florian BRULHART, Hugo ENLART, Michel CLERGET, Renald OCCHIPINTI, Julien SOUVILLE, Tai_An TRAN

Contact : Voir rubrique "kifaikoi" sur le site web

PASS multigréneaux première inscription

Lundi 2 septembre 2019 au vendredi 3 juillet

Description : Le Pass est un forfait permettant de grimper sur tous les créneaux suivants du CAF :

- Lundi soir Ladoumègue de 17h30 à 22h30 grâce à une mutualisation des créneaux avec Cîmes 19
- Mercredi de 12 h à 13h30 à Alice Millat
- Mercredi soir à Paul Meurice de 19h à 22h30
- Jeudi soir à Beaujon et à Marie Paradis de 18h à 20h et à Alice Millat de 17h30 à 20 h.
- Vendredi à Paul Meurice de 18h30 à 20 h
- Samedi à Paul Meurice de 9h à 12h et à Marie Paradis de 18h30 à 22h30
- Dimanche à Alice Millat et à Marie Paradis de 9h à 13h. Paul Meurice de 14h à 18h et à Marie Paradis de 16h à 18h.

N'est pas concerné le créneau du lundi soir à Alice Millat

Les séances ont lieu sous réserve de la présence d'un référent. Avant de vous rendre sur un créneau, pensez à consulter le googledoc sur le site et à vous inscrire. En effet, un référent peut être amené à annuler une séance en l'absence d'inscrit. Si vous souhaitez devenir référent, merci de nous le faire savoir.

Frais de participation : 100 € (90 € + 10 € de frais administratifs)

Niveau : 5 b/c. Le pass est réservé aux grimpeurs autonomes, dont le degré correspond au niveau 3 du livret d'escalade de la FFCAM. La première inscription au pass nécessite de passer avec succès un test d'autonomie, correspondant au livret 3 escalade de la FFCAM. (Voir ci-dessous). **Toute personne n'ayant pas passé le test avec succès, se verra proposer un créneau dans une salle, assortie de séances d'initiation vers l'autonomie. Elle ne pourra en aucun cas prétendre au remboursement de sa licence FFCAM.**

Le fait de passer d'une salle à une autre ne dispense pas le grimpeur de connaître les consignes de chaque salle qu'il fréquentera. Celles-ci sont expliquées sur les fiches techniques de chaque créneau. A l'arrivée dans une salle, pensez à vous présenter auprès du référent.

Chaque grimpeur doit impérativement porter sur son baudrier un porte-étiquette avec la photocopie de la licence de l'année en cours, au dos de la photocopie, le nom et le téléphone de la personne à contacter en cas d'accident.

Critères d'autonomie, retenus dans le livret d'escalade de la FFCAM

Partie 1 (une autonomie en moulinette)

- connaître son matériel
- savoir mettre un baudrier
- savoir s'encorder (nœud de 8)
- vérifier le matériel et/ou le nœud de son partenaire,
- gérer la corde et le frein d'assurage et savoir adapter la tension de la corde en fonction de l'aisance du grimpeur et du risque de vol,
- pouvoir stopper le grimpeur lors de sa descente

Partie 2 (autonomie en tête)

- savoir lover une corde
- savoir parer le grimpeur avant la première dégaine
- savoir ce qu'est le couloir de chute et se positionner en conséquence
- anticiper le moment où le grimpeur en tête aura besoin de corde pour la mousquetonner dans la dégaine - savoir grimper en tête en faisant des pauses
- savoir adapter son assurage en fonction des besoins du grimpeur
- mousquetonner les dégaines dans le bon sens
- ne pas mousquetonner à bout de bras
- pouvoir faire des vols de faible hauteur.

Partie 3 (autonomie en tête confirmée).

- connaître les composantes de la chaîne d'assurage
- savoir intervenir en cas de mauvaise manipulation d'une tierce personne
- connaître les compétences de son partenaire
- savoir assurer de manière autonome
- savoir donner ou reprendre de la corde rapidement
- savoir assurer de manière dynamique
- savoir se placer en fonction de la situation du grimpeur
- savoir anticiper une chute
- savoir lire les premiers mètres de la voie et anticiper les mouvements à faire.